

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1128

présenté par
Mme Descamps

à l'amendement n° 115 de M. Hetzel

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« et le médecin scolaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette formulation se justifie notamment pour les élèves en situation de handicap.